



Cher(e)s Licencié(e)s,

Dans le contexte de la crise sanitaire mondiale qui a entraîné **la suspension de toutes les activités sportives** dès le 13 mars dernier, tenant compte de l'annonce de ce jour du Premier Ministre prolongeant la période de confinement, et dans la volonté de protéger le plus largement possible l'ensemble de notre Communauté Rugbystique, le Bureau Fédéral de la Fédération Française de Rugby a pris la décision douloureuse **d'arrêter définitivement les championnats amateurs à tous niveaux**, pour la saison en cours.

Ainsi, aucun titre de champion de France ou de Ligue ne sera décerné au titre de la saison 2019-2020.

Les modalités relatives aux accessions et aux éventuelles relégations pour les compétitions nationales seront communiquées **par la Commission Nationale des Epreuves d'ici au 3 avril prochain**.

La FFR souhaite être à l'initiative avec ses Ligues, Comités Départementaux et Clubs pour créer des animations sportives, pouvant prendre différentes formes (plateaux, rencontres amicales, festivals...) afin de permettre à nos licenciés de pratiquer notre jeu dès que la situation sanitaire le permettra.

La Fédération Française de Rugby